EDMOND DE ROTHSCHILD

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

EdR SICAV - Tech Impact (le "compartiment"), un compartiment de Edmond de Rothschild SICAV

Classe d'actions N EUR (la "Classe") - FR0013488301

Société de Gestion : Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild

OPCVM soumis au droit français

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de Gestion : Le compartiment a pour objectif d'obtenir, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence, l'indice MSCI ACWI Information Technology Index dividendes nets réinvestis, en investissant dans des sociétés des marchés actions internationaux dont l'innovation technologique est au cœur de l'activité et qui cherchent à allier rentabilité financière et bonnes pratiques ESG. Ces sociétés seront sélectionnées sur la base d'une analyse alliant rentabilité financière et respect de critères extra-financiers. Le compartiment visera par le biais de ses investissements à développer l'écosystème technologique global et plus particulièrement l'écosystème technologique européen. Le compartiment est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du compartiment. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché. Le Gestionnaire n'est en aucun cas limité par les composants de l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille, et le compartiment peut ne pas détenir tous les composants de l'indice de référence, voir aucun des composants en question. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être total ou significatif, mais peut aussi parfois être limité.
Indicateur de référence : MSCI ACWI Information Technology NR Index, exprimé en Euro, dividendes nets réinvestis
Politique d'investissement : Pour atteindre son objectif, le gérant mettra en œuvre une gestion discrétionnaire au travers d'une sélection sur la base d'une analyse de sociétés dont l'innovation technologique est au cœur de l'activité. Cette sélection sera effectuée à la fois sur la base de critères financiers et de critères extra-financiers permettant de répondre à des exigences d'Investissement Socialement Responsable.
A travers ses investissements, la stratégie cherchera en particulier à accompagner la création et le développement d'un écosystème technologique français et européen avec un impact notamment en termes de création d'emplois directs et indirects, d'investissement en recherche & développement et de nouvelles expertises technologiques. A ce titre, des indicateurs de performance mesurables sont suivis par le gérant : le nombre de création d'emplois des entreprises européennes en portefeuille et la dynamique de création d'emplois sur cette même zone, les dépenses en recherche & développement (R&D) sur le chiffre d'affaires et d'autres indicateurs d'impact social, environnemental et de gouvernance. Cette liste d'indicateurs n'est pas exhaustive. Le reporting d'impact du compartiment est disponible sur le site internet de la Société de gestion.
La philosophie de gestion vise à investir dans des entreprises qui orientent leurs choix stratégiques et opérationnels à la recherche de performance globale à la fois économique et financière, sociale-sociétale, de gouvernance et environnementale et dans le respect et la confiance de leurs parties prenantes internes et externes. Le portefeuille sera géré de manière dynamique, il sera ajusté régulièrement en vue de s'adapter aux évolutions du marché et aux convictions de l'équipe de gestion. L'univers d'investissement est composé des sociétés internationales dont la capitalisation est supérieure à 100 M€, spécialisées dans la technologie de l'information et qui ont fait l'objet d'une analyse extra-financière. La société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors de cet Univers ESG. Pour autant, elle s'assurera que l'univers ESG retenu soit un élément de comparaison pertinent de la notation ESG du compartiment. Cette analyse, permet de sélectionner des valeurs selon une grille de notation ESG propre à la société de gestion, qui classe les titres selon les critères de nature Environnementale, Sociale-sociétale et de Gouvernance d'entreprise. Le modèle de notation ISR a été construit, selon une approche Best-in Universe, c'est-à-dire de façon à favoriser les entreprises les plus performantes sans considération de rating financier, de taille ou de secteur; avec des pondérations différenciées des 3 piliers ESG par secteur d'activités en fonction de leurs enjeux spécifiques. En l'absence de notation en interne, le gérant s'appuie sur une notation ESG fournie par le fournisseur de notation externe utilisé par la Société de Gestion. Au minimum 90% de l'actif net bénéficient d'une notation ESG interne ou fournie par une agence de notation externe utilisée par la Société de Gestion. Après l'application de ce processus, l'univers d'investissement sera réduit de 20% via l'élimination des moins bonnes notations extra-financières. Le compartiment sera exposé aux marchés actions internationaux entre 60% et 100% de son actif directement ou indirectement via des OPC, des contrats financiers, des ADR (American Depositary Receipts), des GDR (Global Depositary Receipts) et des P-notes (Participatory Notes). Les actions seront sélectionnées sur la base d'étapes d'identification des valeurs respectant les critères extra-financiers. L'exposition aux sociétés françaises et/ou européennes représentera un minimum de 15% de l'actif à la création du portefeuille. Celle-ci atteindra un minimum de 30% à partir de la troisième année de vie du portefeuille (le premier jour suivant deux années glissantes post date de constitution du portefeuille) et s'établira à un minimum de 50% à compter de la cinquième année (premier jour suivant quatre années glissantes post date de constitution du portefeuille). Le compartiment pourra investir jusqu'à 20% de ses actifs sur des titres cotés à Shanghai et à Shenzhen via l'utilisation des programmes Shanghai-Hong Kong Stock Connect et Shenzhen-Hong Kong Stock Connect. Outre les risques propres à chacune des sociétés émettrices, des risques exogènes existent, plus particulièrement sur ces marchés. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. Le compartiment pourra être exposé aux marchés actions des pays émergents jusqu'à 85% de son actif lors des deux premières années de vie du portefeuille, jusqu'à 70% de son actif lors des deux années suivantes et jusqu'à 50% de son actif à partir de la cinquième année de vie. Le compartiment pourra être exposé à un risque de change. Le compartiment pourra être investi en titres de créances et instruments du marché monétaire jusqu'à 40% de l'actif, d'émetteurs publics ou assimilé ainsi que privés, à taux fixes et/ou variables, sans contrainte géographique ni de maturité. Ces instruments seront émis dans la catégorie «investment grade» (c'est-à-dire pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est le moins élevé) définie par les agences de notation indépendantes, ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente, mais également, à hauteur de 10% maximum, ils pourront être non notés, mais bénéficiant d'une notation interne à la société de gestion, ou notés «haut rendement» (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important, notation Standard and Poor's ou équivalent, ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente, inférieure à BBB-). Dans la limite d'une fois l'actif, le compartiment pourra intervenir sur des contrats financiers négociés sur des marchés internationaux réglementés, organisés ou de gré à gré. L'ensemble de ces titres seront sélectionnés sur la base des étapes d'identification des valeurs respectant les critères extra-financiers précédemment cités.
AVERTISSEMENT : CE FONDS PEUT INVESTIR 100% DE SON ACTIF DANS DES OBLIGATIONS DE FAIBLE QUALITE DE CREDIT, VOUS AVEZ DONC UN RISQUE DE CRÉDIT TRÈS ÉLEVÉ.
Fréquence pour acheter ou vendre des actions : Quotidienne à l'exception des jours fériés français ou des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de EURONEXT PARIS S.A.) ou des marchés américains (calendrier officiel de NYSE) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12h30 et sont exécutés sur la valeur liquidative du jour.
Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et les Statuts de la SICAV.
Affectation des revenus : Capitalisation
Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation
Autres informations : Le compartiment promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 dit Règlement « Disclosure » ou « SFDR » et est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.
Durée de détention recommandée supérieure à 5 ans

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

L'indicateur ci-dessus est calculé sur base de données historiques, et pourrait donc ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

Ce Compartiment est noté en catégorie 6, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques présentées dans la rubrique "objectifs et politique d'investissement" ainsi que la devise propre de l'action.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi/avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0,85%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance Non applicable	

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués ici sont des plafonds, l'investisseur peut payer moins dans certains cas.
L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son distributeur financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le montant des frais courants se base sur les frais de l'année finissant en septembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.
Il exclut les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC et fonds d'investissement.

Des informations plus détaillées sur les frais et commissions peuvent être trouvées dans le prospectus du compartiment et sur le site internet www.edram.fr.

Performances passées

La part n'a pas été souscrite ou n'a pas d'historique de plus de 12 mois, conditions réglementaires nécessaires à la publication d'une performance passée.

Les performances passées ne constituent pas une indication des rendements futurs. Elles ne sont pas constantes dans le temps.
Les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées sont inclus dans le calcul de la performance. Les commissions d'entrée et de sortie en sont exclues.

Les performances passées ont été calculées en EUR, dividendes nets réinvestis.

EdR SICAV - Tech Impact a été lancé le 29/06/2020

Date de lancement de la part : 02/2021

Indicateur de référence : MSCI ACWI Information Technology NR Index, exprimé en Euro

Informations pratiques

La banque dépositaire de l'OPCVM est Edmond de Rothschild (France).

Le prospectus du compartiment, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à Edmond de Rothschild Asset Management (France) 47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - France, téléphone : 00 33 1 40 17 25 25, email : contact-am-fr@edr.com. Le prix des actions et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories d'actions sont disponibles sur le site internet www.edram.fr. Des informations détaillées concernant la politique de rémunération établie par la Société de gestion, notamment la description du mode de détermination de la rémunération et des avantages sont disponibles sur le site Internet : http://www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management. Une copie écrite de la politique est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la Société de gestion.

La législation fiscale française peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du compartiment.

L'OPCVM et ses actions ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux Etats-Unis en vertu du Securities Act of 1933 ou de toute autre réglementation des États-Unis. Le compartiment peut soit souscrire à des parts ou des actions de fonds cibles susceptibles de participer à des offres de nouvelles émissions de titres américains (« US IPO ») soit participer directement à des Introductions en Bourse américaines (« US IPO »). La Financial Industry Regulatory Authority (FINRA), conformément aux règles 5130 et 5131 de la FINRA (les Règles), a édicté des interdictions concernant l'éligibilité de certaines personnes à participer à l'attribution d'US IPO lorsque le(s) bénéficiaire(s) effectif(s) de tels comptes sont des professionnels du secteur des services financiers (incluant, entre autres, propriétaire ou employé d'une entreprise membre de la FINRA ou un gestionnaire de fonds) (Personnes Restreintes) ou un cadre dirigeant ou administrateur d'une société américaine ou non américaine pouvant être en relation d'affaires avec une entreprise membre de la FINRA (Personnes Concernées). Le compartiment ne peut pas être proposé ou vendu au bénéfice ou pour le compte d'une "U.S. Person" comme défini par la "Regulation S" et aux investisseurs considérés comme des Personnes Restreintes ou des Personnes Concernées au regard des Règles FINRA. En cas de doute quant à son statut, l'investisseur doit requérir l'avis de son conseiller juridique.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Edmond de Rothschild Asset Management (France) (332 652 536 R.C.S. PARIS) est agréée en France sous le numéro GP-04000015 et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour 08/12/2022.